

ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE

VOLUME 1

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2002-2003

30 novembre 2003



Date: 2003-11-12

Heure : 09:13

NOM DE L'UNIVERSITÉ: École de Technologie Supérieure
NUMÉRO : 978010

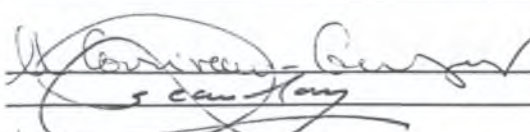
RAPPORT FINANCIER ANNUEL

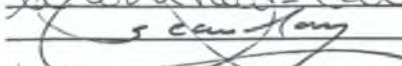
2002-2003

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE:

ADMINISTRATEURS:





**Rapport des vérificateurs sur les états financiers
ainsi que les annexes au bilan et aux résultats
contenus dans le rapport financier annuel
d'une université**

Aux membres du conseil d'administration de
École de technologie supérieure

Nous avons vérifié les états financiers ainsi que les annexes au bilan et aux résultats contenus dans les pages 1 à 22 du rapport financier annuel de l'École de technologie supérieure de l'exercice terminé le 31 mai 2003, lequel a été présenté selon la forme prescrite par le ministère de l'Éducation du Québec. La responsabilité de ce rapport financier annuel incombe à la direction de l'École. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ce rapport financier annuel en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux exigences énoncées par le ministère de l'Éducation du Québec dans le *Mandat de vérification externe des universités québécoises* et conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que le rapport financier annuel est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans le rapport financier annuel. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble du rapport financier annuel.

Tour de la Banque Nationale
600, rue de La Gauchetière Ouest
Bureau 1900
Montréal (Québec) H3B 4L8
Téléphone : (514) 878-2691
Télécopieur : (514) 878-2127
Internet : www.rcgt.com

Membre de Grant Thornton International

À notre avis, à tous les égards importants :

- les pratiques comptables de l'École de technologie supérieure sont conformes aux normes et définitions contenues dans le document intitulé *Définitions des termes et directives de présentation du rapport financier annuel 2002-2003* du ministère de l'Éducation du Québec;
- les données transmises par disquette au ministère de l'Éducation du Québec sont conformes aux données figurant au rapport financier annuel;
- les états financiers ainsi que les annexes au bilan et aux résultats contenus dans les pages 1 à 22 du rapport financier annuel donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'École de technologie supérieure au 31 mai 2003 ainsi que des résultats de ses activités et de l'évolution de la situation financière du fonds des immobilisations pour l'exercice terminé à cette date selon les pratiques comptables décrites à la note 2.

Raymond Chabot Grant Thornton

Comptables agréés

Montréal

Le 7 novembre 2003

LES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES 2002-2003

TABLES DES MATIÈRES

ÉTATS FINANCIERS

	PAGE
Notes aux états financiers et aux annexes.....	i
BILANS.....	1
Fonds de fonctionnement: Colonne 1	
Fonds avec restrictions: Colonne 2	
Fonds d'immobilisations: Colonne 3	
Fonds de Dotation: Colonne 4	
Autre Fonds: Colonne 5	
 CONCILIATION DU SOLDE DE FONDS	
Fonds de fonctionnement: Lignes 1 à 11	2
Fonds avec restrictions: Lignes 12 à 18	2
Fonds d'immobilisations:	3
Fonds de Dotation: Colonne 1 à 5	4
Autre Fonds: Colonne 6.....	4
 FONDS DE FONCTIONNEMENT	
Revenus.....	5
Dépenses.....	6
 FONDS AVEC RESTRICTIONS	
Revenus.....	7
Dépenses.....	8

ANNEXES

	PAGE
CONCILIATION SUBVENTION MEQ-ES.....	9
AJUSTEMENTS PAR L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC MEQ-ES.....	10
ANNEXE SUBVENTION À RECEVOIR (À PAYER) MEQ-ES.....	11
REVENUS REPORTÉS FONDS DE FONCTIONNEMENT.....	12
ANNEXE SUBVENTION À RECEVOIR GOUVERNEMENT DU QUÉBEC FI.	13
ANNEXE SUR LES SOLDES DE FONDS	14
ANNEXE SUR LES REDRESSEMENTS DE SOLDES DE FONDS.....	15
ANNEXE SUR LES OPÉRATIONS INTERFONDS.....	16
AVANTAGES SOCIAUX.....	17
ANNEXE SUR LES AUTRES REVENUS ET AUTRES DÉPENSES.....	18
DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.....	19
FONDS DE FONCTIONNEMENT - TERRAINS ET BÂTIMENTS.....	20
ANNEXE SUR LES IMMOBILISATIONS.....	21
SALAIRES MOYENS.....	22

BILANS AU 31 MAI 2003 École de Technologie Supérieure 978010							Page 1
ACTIF	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de Dotation	Autres fonds	Total	Total au 31 mai 2002
	1	2	3	4	5	6	7
1 Encaisse (001)						\$	144 396
2 Placements à court terme (005)						\$	
3 Intérêts courus à recevoir (010)						\$	
4 Fonds détenus chez le fiduciaire (090)						\$	
5 Subventions à recevoir MEQ-ES (015) Page 11	7 084 750					7 084 750	8 670 192
6 Subvention à recevoir GQ (170) Page 13						\$	
7 Autres montants à recevoir (175,035)			1 583 385		51 923	1 635 308	
8 Comptes à recevoir Droits de scolarité (020)	125 238					125 238	127 759
9 Autres comptes à recevoir (030,025)	13 365 695	2 557 597				15 923 292	7 765 445
10 Avances à d'autres fonds (040,045,050,055,060) Page 16	133 702	4 482 584			489 616	5 105 902	4 898 716
11 Frais payés d'avance (070)	485 213	267 896				753 108	826 897
12 Stocks (075)						\$	
13 Placements à long terme (100)						\$	
14 Obligations et actions (125, 130)						\$	
15 Prêts hypothécaires et autres prêts (135 et 140)						\$	
16 Biens immobiliers (145)						\$	
17 Immobilisations (105, 120) Page 21			93 443 677			93 443 677	88 269 712
18 Contribution de l'UQSS aux constituantes (110)						\$	
19 Frais reportés (080)						\$	
20 Autres actifs (085) (085 115 FI) (150,155,160 et 165 pour AF)			894 737		2 613 845	3 508 582	3 175 977
21 TOTAL DE L'ACTIF	21 194 598	7 308 077	95 921 799	\$	3 155 384	127 579 858	113 879 094
PASSIF						\$	
22 Découvert de banque (201)	535 765					535 765	
23 Emprunts à court terme (205)	9 855 000					9 855 000	6 517 200
24 Dépôts de garantie et retenues sur contrat (305,310)			341 055			341 055	6 706
25 Subventions à rembourser au MEQ-ES (210) Page 11						\$	
26 Comptes à payer (215,220)	3 710 745	328 527	2 038 586		72	6 077 929	3 035 629
27 Avances d'autres fonds (225, 230,235,240,245) Page 16	4 972 200		133 702			5 105 902	4 898 716
28 Salaires, avantages sociaux et déductions à la source (255)						\$	
29 Revenus reportés (260) Page 12	2 086 762					2 086 762	1 036 791
30 Dettes à long terme (315,320,325,330,335)			17 025 868			17 025 868	
31 Autres passifs (265) (270,275,280 et 285 pour AF)		302 936				302 936	17 265 354
32 Solde de fonds d'affectation d'origine interne (290FF 303 FI) Page 2 et 14						\$	
33 Solde de fonds non affecté (295) Page 2	34 126					34 126	88 957
34 Solde de fonds (300) Page 14					3 155 312	3 155 312	3 017 986
35 Solde de fonds d'affectation d'origine externe (302) Page 2		6 676 614				6 676 614	5 810 625
36 Solde de fonds Capital d'affectation interne (340) Page 14						\$	362 390
37 Solde de fonds Capital d'affectation externe (345)						\$	
38 Solde de fonds produits non-attribués affectation interne (350) Page 14						\$	
39 Solde de fonds produits non-attribués affectation externe (355)						\$	
40 Solde de fonds investi en immobilisations (304)			76 382 588			76 382 588	71 838 740
41 Solde de fonds	34 126	6 676 614	76 382 588	\$	3 155 312	86 248 641	81 118 698
42 TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS	21 194 598	7 308 077	95 921 799	\$	3 155 384	127 579 858	113 879 094

DATE: 2003-11-21

HEURE: 13:09

FONDS DE FONCTIONNEMENT CONCILIATION SOLDE DE FONDS 2002-2003 École de Technologie Supérieure 978010							Page 2
	Solde non réparti	Enseignement Recherche/soutien	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	TOTAL	
	1	2	3	4	5	6	
1 Solde au début de l'année	88 957					88 957	
2 Redressement des années précédentes Page 15						\$	
3 Revenus de l'année Page 5		44 501 373	2 164 810	930 509	2 777 770	50 374 461	
4 Dépenses de l'année Page 6		44 748 136	2 474 566	1 144 791	2 061 799	50 429 292	
5 Résultats de l'année		(246 763)	(309 756)	(214 283)	715 971	(54 831)	
6 Virements des autres soldes de fonds Page 16						\$	
7 Virements à d'autres soldes de fonds Page 16						\$	
8 Solde à la fin de l'année	88 957	(246 763)	(309 756)	(214 283)	715 971	34 126	
9 Répartition du solde de fonds						\$	
10 Solde de fonds d'affectation d'origine interne						\$	
11 Solde de fonds non affecté	88 957	(246 763)	(309 756)	(214 283)	715 971	34 126	
FONDS AVEC RESTRICTIONS CONCILIATION SOLDE DE FONDS D'AFFECTATION EXTERNE 2002-2003 École de Technologie Supérieure 978010							
							6
12 Solde au début de l'année							6 173 015
13 Plus : Fonds alloués Page 7							8 205 617
14 Moins : Fonds utilisés Page 8							7 702 018
15 Redressement années précédentes Page 15							\$
16 Virements des autres soldes de fonds Page 16							\$
17 Virements à d'autres soldes de fonds Page 16							\$
18 Solde à la fin de l'année							6 676 614

DATE: 2003-11-21

Heure: 13:09

FONDS D'IMMOBILISATIONS				Page 3
CONCILIATION SOLDE DE FONDS 2002-2003				
École de Technologie Supérieure				
978010				
	DÉBIT	CRÉDIT	SOLDE	
	1	2	3	
1 SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE				71 838 740
2 AJOUT DE CONTRIBUTIONS EXTERNES				
3 Subventions du gouvernement du Québec (Total des subventions de l'année à la page 13)		\$		
4 Contribution du siège social de l'UQ		5 023 419		
5 Dons et subventions non gouvernementaux				
6 Contribution d'une fondation				
7 Revenus d'intérêts et de placements (comprenant ceux provenant des fonds en fiducies)				
8 Gains sur vente d'immobilisations		1 955		
9 Autres contributions		100 274		
10 TOTAL DES CONTRIBUTIONS EXTERNES				5 125 648
11 AJOUT DE CONTRIBUTIONS INTERNES				
12 Redressements des années antérieures Page 15		\$		
13 Immobilisations acquises à même les autres fonds Page 21		5 533 687		
14 Revenus du fonds de dotation Page 4		\$		
15 Virements d'autres fonds Page 16		\$		
16 Autres contributions internes		770 392		
17 TOTAL DES CONTRIBUTIONS EXTERNES				6 304 079
20 DÉDUIRE: DÉDUCTIONS INTERNES				
21 Redressement des années antérieures Page 15		\$		
22 Virements à d'autres fonds Page 16		\$		
23 TOTAL DES DÉDUCTIONS INTERNES				\$
24 DÉDUIRE LES DÉPENSES				
25 Intérêts sur la dette à long terme				
26 Intérêts à court terme et frais bancaires				
27 Intérêts sur les contrats de location acquisition				
28 Pertes sur ventes d'immobilisations				
29 Amortissements d'immobilisations		6 885 879		
30 Radiation d'immobilisations				
31 Autres dépenses (comprenant l'amortissement des frais d'escompte)				
32 TOTAL DES DÉPENSES				6 885 879
33 SOLDE À LA FIN DE L'ANNÉE				76 382 589

DATE: 2003-11-21

HEURE: 13:09

CONCILIATION SOLDE DE FONDS 2002-2003 École de Technologie Supérieure 978010							Page 4
FONDS DE DOTATION							AUTRE FONDS
	Capital d'affectation interne	Capital d'affectation externe	Produits nets non transférés d'affectation interne	Produits nets non transférés d'affectation externe	TOTAL		
	1	2	3	4	5	6	
1 Solde au début de l'année					\$\$	3 017 986	
2 AJOUTER:							
3 Dons et dotations					\$\$	721 330	
4 Redressement Page 15					\$\$	\$\$	
5 Virements des autres fonds Page 16					\$\$	\$\$	
6 Revenus de placements					\$\$		
7 Gains sur vente de placements					\$\$		
8 Transferts des produits nets non transférés					\$\$		
9 Autres Ajouts					\$\$	76 007	
10 TOTAL DES AJOUTS	\$	\$	\$	\$	\$\$	797 337	
11 DÉDUCTIONS							
12 Virements aux autres fonds Page 16					\$\$	\$\$	
13 Redressement Page 15					\$\$	\$\$	
14 Frais d'opération					\$\$		
15 Perte sur vente de placements					\$\$		
16 Transferts aux solde de fonds - capital					\$\$		
17 Contributions au Fonds de fonctionnement					\$\$		
18 Contributions au Fonds avec restrictions					\$\$		
19 Contributions au Fonds d'immobilisations					\$\$		
20 Autres déductions					\$\$	660 011	
21 TOTAL DES DÉDUCTIONS	\$	\$	\$	\$	\$\$	660 011	
22 SOLDE À LA FIN DE L'ANNÉE	\$	\$	\$	\$	\$\$	3 155 312	

FONDS DE FONCTIONNEMENT REVENUS 2002-2003 École de Technologie Supérieure 978 010										Page 5
		Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Total
		1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	Droits de scolarité (401)	5 724 552					1 925 840			7 650 392
2	Forfaitaires étudiants étrangers (402)				196 025					196 025
3	Forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)				1 927					1 927
4	Cotisations des étudiants (455)							530 186		530 186
5	Autres revenus provenant des étudiants (450-461)	0	0	22 320	452 286	0	7 075	30 869	0	512 570
6	Total des revenus provenant des étudiants	5 724 552	0	22 320	650 237	0	1 932 915	561 075	0	8 891 100
7	Subvention MEQ-ES (515) (conciliation Page 9)				37 381 480			175 500		37 556 980
8	Autres subventions provinciales (405, 410)	0	35 656	0	0	0	0	0	0	35 656
9	Subventions fédérales (415, 420)	0	1 760	0	0	0	1 000	0	0	2 760
10	Autres Subventions ((425, 426, 430)	181 000	276 761	0	20 951	0	0	26 100	0	504 813
11	Total des subventions	181 000	314 178	0	37 402 431	0	1 000	201 600	0	38 100 209
12	Revenus d'intérêts (435, 440)	0	0	0	13 876	0	0	0	0	13 876
13	Revenus provenant du fonds de dotation (445) Page 3	0	0	0	0	0	0	0	0	0
14	Revenus provenant d'une fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15	Recouvrement de coûts indirects (465)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Ventes externes ((460)	0	0	0	0	0	0	156 918	2 777 770	2 934 688
17	Autres revenus (466, 470) Page 18	11 183	0	6 410	175 186	0	230 895	10 916	0	434 589
18	Total des revenus autres	11 183	0	6 410	189 062	0	230 895	167 833	2 777 770	3 383 153
19	TOTAL DES REVENUS	5 916 735	314 178	28 730	38 241 731	0	2 164 810	930 509	2 777 770	50 374 461

FONDS DE FONCTIONNEMENT DÉPENSES 2002-2003 École de Technologie Supérieure 978 010									
	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Page 20	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1 Masses salariales									
2 Direction	757 185	119 459	197 288	675 165	70 377	257 452	44 126	0	2 121 053
3 Gérance	100 874	0	0	0	255 689	0	70 544	99 060	526 167
4 Professeur-chercheur	10 374 505	0	0	0	0	2 750	0	0	10 377 255
5 Chargés de cours	3 114 250	0	0	0	0	0	0	0	3 114 250
6 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	797 002	187 228	0	3 295	0	149 078	5 679	0	1 142 282
7 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	843 774	0	1 749	558	0	187	39 235	1 325	886 828
8 Personnel professionnel non-enseignant	1 723 053	141 852	886 479	477 468	217 916	230 921	30 513	0	3 708 201
9 Personnel de soutien technique	1 227 838	2 276	900 298	544 509	169 744	83 226	262 016	1 078	3 190 985
10 Personnel de soutien de bureau	1 371 252	76 871	298 706	855 857	278 545	246 917	193 044	93 741	3 414 732
11 Personnel de métier et personnel ouvrier	940	0	0	0	590 273	0	0	92 062	683 274
12 Avantages sociaux (700) (Détail Page 17)	3 239 187	84 016	403 754	422 055	287 412	165 641	97 787	48 557	4 748 406
13 Total des masses salariales et des avantages sociaux	23 549 858	611 702	2 688 273	2 978 707	1 069 954	1 136 171	742 945	335 824	33 913 435
14 Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15 Postdoctoraux (706)	1 027	6 424	0	0	0	6 696	0	0	14 148
16 Formation et perfectionnement (710)	277 745	116 354	37 576	28 829	9 682	16 923	24	1 279	488 411
17 Frais de déplacement et de représentation (715 720 725 730)	314 527	61 081	11 043	109 798	19 284	118 009	39 679	1 571	674 991
18 Bourses (735)	746 679	297 176	0	0	0	1 000	0	0	1 044 855
19 Dépenses de subventions et cotisations (740 871)	278 442	57 783	3 405	49 366	4 591	195 968	118 870	0	708 427
20 Fournitures et matériels (745)	694 113	95 636	206 354	221 164	186 970	300 542	100 899	65 114	1 870 791
21 Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22 Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	393 316	83 702	253 990	591 623	1 176 230	579 600	28 961	88 311	3 195 733
23 Volumes et périodiques (750)	23 620	8 579	480 410	596	284	1 189	235	0	514 914
24 Dépenses reliées aux bâtiments (805 810 815 820 826, 827, 841 et 849)	278 250	4 642	281 672	18 079	3 880 830	7 057	28 994	440 576	4 940 500
25 Locations de locaux (840, 845)	1 279	0	0	0	67 128	2 167	13 253	0	83 827
26 Immobilisations - Achats et locations (825, 830, 835)	77 730	213 753	243 579	2 620	408 179	9 793	59 493	43 546	1 058 693
27 Dépenses d'intérêts (850, 855)	0	0	0	383 630	38 599	9 127	400	670 940	1 102 695
28 Transfert de coûts indirectes (865)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
29 Autres dépenses (860, 870) Page 18	0	0	66 208	24 549	211 517	90 323	11 038	414 238	817 874
30 Total des dépenses autres	3 086 728	945 130	1 584 236	1 430 253	6 003 295	1 338 395	401 846	1 725 975	16 515 857
31 Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
32 Ventes internes (878)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
33 Total avant dépenses exceptionnelles	26 636 586	1 556 832	4 272 509	4 408 960	7 873 249	2 474 566	1 144 791	2 061 799	50 429 292
34 Dépenses exceptionnelles (880) Page 19	0	0	0	0	0	0	0	0	0
35 TOTAL DES DÉPENSES	26 636 586	1 556 832	4 272 509	4 408 960	7 873 249	2 474 566	1 144 791	2 061 799	50 429 292

FONDS AVEC RESTRICTIONS									
REVENUS 2002-2003									
École de Technologie Supérieure									
978 010									
	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1 Subvention MEQ-ES (475) (Page 9)	1 305 400	0	0	0	0	0	0	0	1 305 400
2 Autres subventions provinciales (490, 495, 410)	6 120	1 497 775	0	0	0	0	0	0	1 503 895
3 Subventions fédérales (415, 420)	0	2 850 607	0	0	0	0	10 400	0	2 861 007
4 Autres Subventions (425, 426, 430)	5 400	2 214 056	0	0	0	195 139	120 719	0	2 535 314
5 Total des subventions	1 316 920	6 562 439	0	0	0	195 139	131 119	0	8 205 617
6 Intérêts et dividendes (435)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
7 Revenus provenant du fonds de dotation (445) Page 3	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8 Revenus provenant d'une fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
9 Ventes externes (460)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10 Ventes aux étudiants (461)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
11 Autres revenus (466, 470) Page 18	0	0	0	0	0	0	0	0	0
12 Total des revenus autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13 TOTAL DES REVENUS	1 316 920	6 562 439	0	0	0	195 139	131 119	0	8 205 617

DATE: 2003-11-21

HEURE: 13:09

FONDS AVEC RESTRICTIONS									
DÉPENSES 2002-2003									
École de Technologie Supérieure									
978 010									
	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1 Masses salariales									
2 Direction	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3 Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4 Professeur-chercheur	0	197 634	0	0	0	0	0	0	197 634
5 Chargés de cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	1 021 422	0	0	0	40	0	0	1 021 463
7 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	807 232	0	0	0	159	351	0	807 742
8 Personnel professionnel non-enseignant	15 871	52 247	0	0	0	338	0	0	68 456
9 Personnel de soutien technique	0	9 857	0	0	0	146	771	0	10 773
10 Personnel de soutien de bureau	0	17 401	0	0	0	60	4 433	0	21 894
11 Personnel de métier et personnel ouvrier	0	0	0	0	0	0	0	0	0
12 Avantages sociaux (700) (Détailé Page 17)	1 945	263 625	0	0	0	753	642	0	266 964
13 Total des masses salariales et des avantages sociaux	17 816	2 369 419	0	0	0	1 495	6 196	0	2 394 926
14 Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15 Postdoctoraux (706)	0	227 883	0	0	0	0	0	0	227 883
16 Formation et perfectionnement (710)	9 106	310 687	0	0	0	5 118	14 498	0	339 410
17 Frais de déplacement et de représentation (715 720 725 730)	6 681	58 157	0	0	0	59 981	16 493	0	141 311
18 Bourses (735)	641 139	1 738 707	0	0	0	0	11 500	0	2 391 346
19 Dépenses de subventions et cotisations (740, 871)	(0)	115 195	0	0	0	0	23 412	0	138 607
20 Fournitures et matériels (745)	0	179 886	0	0	0	26 889	62 939	0	269 714
21 Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22 Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	63 282	186 995	0	0	0	37 379	226	0	287 882
23 Volumes et périodiques (750)	0	13 603	0	0	0	0	0	0	13 603
24 Dépenses reliées aux bâtiments (805,810,815,820 826, 827, 841 et 846)	0	44 182	0	0	0	0	0	0	44 182
25 Locations de locaux (840, 845)	395	1 892	0	0	0	7 230	0	0	9 517
26 Immobilisations - Achats et locations (825, 830, 835)	810 146	623 074	0	0	0	3 730	6 689	0	1 443 638
27 Dépenses d'intérêts (850, 855)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
28 Transfert de coûts indirects (865)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
29 Autres dépenses (860, 870) Page 18	0	0	0	0	0	0	0	0	0
30 Total des dépenses autres	1 530 748	3 500 260	0	0	0	140 327	135 756	0	5 307 091
31 Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
32 Ventes internes (878)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
33 Total avant dépenses exceptionnelles	1 548 564	5 869 680	0	0	0	141 822	141 952	0	7 702 018
34 Dépenses exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0
35 TOTAL DES DÉPENSES	1 548 564	5 869 680	0	0	0	141 822	141 952	0	7 702 018

ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE

VOLUME 1

ÉTAT DU TRAITEMENT
2002-2003

30 septembre 2003



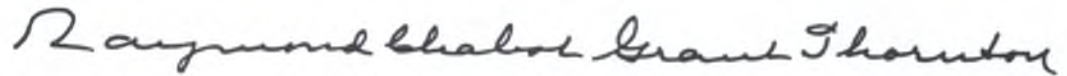
**Rapport des vérificateurs sur les relevés de la valeur
pécuniaire des composantes du traitement assujetties
à l'impôt des membres du personnel de direction
supérieure et des autres catégories de personnel
de direction inclus dans l'état du
traitement d'une université**

Aux membres du conseil d'administration de
École de technologie supérieure

Nous avons vérifié les relevés de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt des membres du personnel de direction supérieure et des autres catégories de personnel de direction inclus dans l'état du traitement de l'École de technologie supérieure de l'exercice terminé le 31 mai 2003, lesquels ont été établis conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire. La responsabilité de ces informations financières incombe à la direction de l'École. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces informations financières en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux exigences énoncées par le ministère de l'Éducation du Québec dans le *Mandat de vérification externe des universités québécoises* et conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les informations financières sont exemptes d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les informations financières. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des informations financières.

À notre avis, ces informations financières donnent, à tous les égards importants, une image fidèle des relevés de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt des membres du personnel de direction supérieure et des autres catégories de personnel de direction inclus dans l'état du traitement de l'École de technologie supérieure pour l'exercice terminé le 31 mai 2003 selon les dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire.



Comptables agréés

Montréal
Le 5 septembre 2003

NOM DE L'UNIVERSITÉ: ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE

NUMÉRO DE L'UNIVERSITÉ: 978010

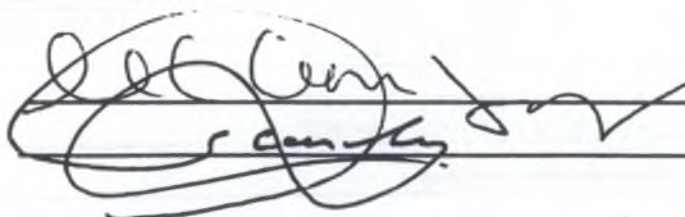
ÉTAT DU TRAITEMENT

2002-2003

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL

DATE: _____

ADMINISTRATEURS:



État du traitement

Établissement : École de technologie supérieure

Année financière : 2002-2003

Page : 1 de 4

1. Personnel de direction supérieure

Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)						
Nom, Prénom	Fonction	Salaire de base	Autres éléments	Droits d'indemnité de départ exercés (1)	Fondations ou personnes morales	TC nb de mois
Yves Beauchamp, Directeur général par intérim		149 125	10 438			12
Claude Olivier, Directeur de l'enseignement et de la recherche par intérim		124 000	1 763			1
Gilles Rousseau, Directeur des relations avec l'industrie		121 356	1 727			12
Robert Nelson, Directeur de l'administration		141 669	6 329			12
Normand Trudel, Secrétaire général et adjoint au directeur général		119 915	1 703			12

(1) La valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année 2002-2003 apparaît en note complémentaire à l'état du traitement.

État du traitement

Établissement : École de technologie supérieure

Année financière : 2002-2003

Page : 2 de 4

2. Autres catégories de personnel de direction

Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)				
Catégorie	Effectif total de la catégorie (**)	Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments
Personnel de direction des composantes de l'établissement (*)	5	Le plus élevé	112 914	11 578
		Moyenne	103 545	6 346
		Le moins élevé	86 986	1 094
Personnel de direction des services	18	Le plus élevé	113 153	6 703
		Moyenne	83 463	2 122
		Le moins élevé	71 074	0
Personnel de gérance des emplois de soutien	9	Le plus élevé	74 083	1 597
		Moyenne	58 378	1 165
		Le moins élevé	45 000	71

(*) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

(**) En équivalence temps complet; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.

État du traitement

Établissement : École de technologie supérieure

Année financière : 2002-2003

Page : 3 de 4

3. Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et frais remboursés

Personnel de direction supérieure		Valeur pécuniaire des allocations et frais remboursés (en\$)	
Nom, Prénom	Fonction	Nombre de mois dans la fonction	Valeur pécuniaire
Yves Beauchamp	Directeur général par intérim	12	5 070
Claude Olivier	Directeur de l'enseignement et de la recherche par intérim	1	0
Gilles Rousseau	Directeur des relations avec l'industrie	12	17 854
Robert Nelson	Directeur de l'administration	12	11 170
Normand Trudel	Secrétaire général et adjoint au directeur général	12	7 977

Autres catégories de personnel	Étendue des frais remboursés	Effectif (*)	Valeur pécuniaire
Personnel de direction des composantes de l'établissement (**)	Le plus élevé	5	11 790
	Moyenne		5 317
	Le moins élevé		1 216
Personnel de direction des services	Le plus élevé	17	10 587
	Moyenne		5 394
	Le moins élevé		501
Personnel de gérance des emplois de soutien	Le plus élevé	9	2 504
	Moyenne		688
	Le moins élevé		61

(*) S'applique aux personnes qui ont perçu des remboursements de frais ou d'allocations; ne s'applique pas autrement.

(**) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

NOTE COMPLÉMENTAIRE

Établissement : École de technologie supérieure

Année financière : 2002-2003

Page : 4 de 4

1. Personnel de direction supérieure

Un des cinq membres du personnel de direction supérieure a effectué au moins quatre années continues de mandat .

En accord avec le protocole des cadres supérieurs en vigueur, une indemnité de départ d'une année de traitement (salaire annuel de base) est prévue lorsque ceux-ci quitteront l'université.

ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE

VOLUME 2

**RAPPORT 2002-2003 SUR LA PERFORMANCE
ET LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT**

SEPTEMBRE 2003



ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE

VOLUME 2

**RAPPORT 2002-2003 SUR LA PERFORMANCE
ET LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT**

SEPTEMBRE 2003

DOCUMENT « A »

Garceau, Pierre

De: Garceau, Pierre

Envoyé: 15 avril, 2003 19:20

À: 'Gerard.Carrier@meq.gouv.qc.ca'

Cc: Beauchamp, Yves; Nelson, Robert

Objet: Suivi du contrat de performance

Suivi:	Destinataire	Réception	Lire
	'Gerard.Carrier@meq.gouv.qc.ca'		
	Beauchamp, Yves	Remis : 2003-04-15 19:20	Lu : 2003-04-15 19:55
	Nelson, Robert	Remis : 2003-04-15 19:20	

Bonjour M. Carrier,

Suite au courrier électronique que vous avez adressé à M. Robert Nelson, ce dernier m'a demandé de vous faire parvenir le chiffré du suivi du contrat de performance de l'ÉTS, que vous trouverez ci-joint.

Tel que demandé, les données inscrites au tableau sont basées sur les informations connues au 1^{er} avril 2003.

Clientèles étudiantes

Nous avons estimé la clientèle étudiante de l'année 2002-2003 à partir des données de l'été 2002, de l'automne 2002 et de l'hiver 2003. Nous pensons terminer l'année avec 3 425 eetp, ce qui donne une augmentation de près de 15 % sur l'année financière de l'an dernier. Pour l'année 2003-2004, nous prévoyons une clientèle de 3 650 eetp, soit une croissance de 6.5 %.

Professeurs

En fonction de la clientèle étudiante réalisée cette année, nous sommes en retard pour l'embauche de professeurs tel que requis pour conserver un ratio étudiant/professeur convenable. Certains facteurs expliquent cette situation.

La forte croissance de notre clientèle étudiante a mobilisé beaucoup d'énergie pour répondre ponctuellement aux besoins. Nous pensons toutefois procéder prochainement à l'embauche de nouveaux professeurs. Nous nous rapprocherons ainsi de notre objectif, soit de 135 professeurs, inscrit à notre contrat de performance. Il faut aussi mentionner la forte concurrence pour l'embauche de professeurs dans le domaine du génie. Le manque d'espace actuellement à l'ÉTS est aussi un facteur qui fait en sorte que nous ne pouvons embaucher tous les professeurs requis. En effet, nous ne sommes pas en mesure de leur offrir les espaces qui leur sont nécessaires, soit un bureau et un espace de laboratoire adéquat afin qu'ils effectuent leurs travaux de recherche et puissent procéder à l'embauche de personnels de recherche. La construction de notre nouvel édifice au coin des rues Peel et Notre-Dame, améliorera cette situation.

Recherche

Les revenus de commandites de recherche ont diminué en 2002-2003, dû au contexte économique défavorable et à l'incertitude qui a plané tout au long de l'année au niveau des variations boursières.

Réussite des études de baccalauréat

Les données proviennent des rapports statistiques 2002-2003 qui sont préparés en utilisant les outils informatisés et développés par l'ÉTS.

2003-04-29

Coûts administratifs et mesures d'économie

Les données ont été calculées à partir des informations produites par le Décanat de la gestion et des ressources.

Données complémentaires sur la tâche des professeurs

Ces données sont calculées en fonction des équivalents-cours se rapportant aux activités d'encadrement effectuées par les professeurs au cours de l'année et de des crédits-étudiants attribués aux stages.

Équilibre budgétaire

Les données sont des estimées. Nous nous proposons d'utiliser les sommes non dépensées dû au retard à l'embauche des professeurs, afin d'aider au financement de la construction de l'agrandissement de l'ÉTS, vu que le Ministère a demandé à l'ÉTS de contribuer à même ses budgets au financement du projet pour un montant de 5 M \$.

Projets institutionnels de réinvestissement

Les données sur ce point reposent sur les données observées en 2002-2003.

Données sur la tâche

Ces données sont le résultat des activités observées cette année avec les embauches de professeurs et les activités dispensées à la clientèle étudiante réalisée.

Réalisation

Nous avons indiqué les informations récentes, à ce sujet.

Taux de réussite à 70 %

Nous croyons qu'il faut indiquer le taux de 70 % suite aux discussions des derniers mois avec le Ministère. Comme les cellules du chiffrier sont verrouillées, nous n'avons pas été en mesure de modifier le taux de 80 %.

Veuillez agréer, Monsieur Carrier, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Pierre Garceau
Directeur du service des finances
École de technologie supérieure
1100, rue Notre-Dame Ouest
Montréal (Québec) H3C 1K3
Téléphone : (514) 396-8811
Télécopieur : (514) 396-8821

A - Engagements

B- Cibles

C- Réalisations

D- Remarques

ÉLÉMENTS DE SUIVI		Unité	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	autre	
1	Clientèle	(clientèle du génie logiciel; cf. ligne 35)						
2	Clientèle étudiante	EEETP	2 342	2 619	2 832	2 969		génie logiciel, ligne 35
3	Clientèle étudiante - nombre absolu	n		3 200				contrat institutionnel, p. 1
4	- au 1er cycle à temps plein	n						
5	- aux 2e et 3e cycles	n	150	160	180	200		eeetp à ETS; contrat inst. p. 17
6	- aux 2e et 3e cycles	%				10,0		entente signée, p. 4
7	- étudiants étrangers	n						
8	- étudiants étrangers	%						
9	- étudiants résidents du Québec à l'étranger	n						
10	- stagiaires postdoctoraux	n						
11	- résidents et résidentes en médecine	n						
12	Professeurs							
13	- Nombre de professeurs	n	88	105	115	135		incluant 4 étudiants aux études post-doctorales
14	- Professeurs récemment embauchés (année universitaire)	n						tous les cycles
15	- Nombre moyen de cours par professeur	n	4,4					
16	- Ratio étudiants à temps plein au 1er cycle / professeur	n						
17	- Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	1,7					
18	- Ratio eeetp / professeur	EEETP	26,6	24,9	24,6	22,0		
19	- Cours donnés par les chargés de cours	%	62,0	49,0	48,0	42,0		
20	- Cours donnés par les professeurs	%	38,0	51,0	52,0	58,0		
21	Recherche	(tous les revenus de la FCI)	M\$					
22	- Revenus de recherche (excluant les revenus de la FCI, sauf exceptions)	M\$	4,8			6,4		
23	- Revenus moyens par professeur : cf. 19b	\$						
24	- Part de la recherche contractuelle : cf. 19b	%	48,0	50,0	50,0	50,0		
25	Réussite des études de baccalauréat							
26	- Nouveaux inscrits à temps plein	année	1993	1994	1995	1996	1998	
27	- Persévérance après 1 an	%						
28	- Diplomation après 6 ans	%	53,0	58,0	64,0	65,0	70,0	
29	- Nouveaux inscrits à temps plein	année	1999	2000	2001	2002		
30	- Persévérance après 1 an	%						
31	- Diplomation après 6 ans (facteur compensatoire entre 6,8 et 10%)	%		80,0				lettre MEQ 2002.09.13

A - Engagements

B- Cibles

C- Réalisations

D- Remarques

ÉLÉMENTS DE SUIVI		Unité	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	autre	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	autre
Coûts administratifs et mesures d'économie												
26	Nombre de cours par professeur régulier	n	4,4					-	-		4,9	-
27	Nombre de cours par chargé d'enseignement	n	4,9					-	-		5,0	-
28	Nombre de cours (régulier et chargé d'enseignement)	n	4,5	4,5	4,5	4,5		-	4,9	4,6	4,9	-
29								-	-	-	-	-
30								-	-	-	-	-
31								-	-	-	-	-
Autres objets												
32	- Nombre de cours pour les chargés d'enseignement	n	4,9			4,9		-	-	5,1	5,0	-
33	- Transfert technologique et licences	n	2,0	5,0	7,0	10,0		-	3,0	9,0	12,0	-
34	- Clientèle selon le plan d'équilibre budgétaire	EEETP	2 342,0	2 619,0	2 757,0	2 834,0		-	2 583,0	2 869,0	3 149,0	-
35	- Clientèle en génie logiciel	EEETP			75,0	135,0		-	-	117,0	276,0	-
36	- Clientèle selon le contrat institutionnel, page 17	EEETP	2 342,0	2 619,0	2 832,0	2 969,0		-	2 583,0	2 986,0	3 425,0	-
37	- Nombre d'étudiants par cours 1er cycle (contrat institutionnel, p. 53)	n	32,1	32,0	32,0	32,0		-	33,2	33,2	32,5	-
38	- Nombre d'étudiants par cours 2e et 3e cycles (contrat institutionnel, p. 53)	n	13,4	13,0	13,0	13,0		-	13,2	13,5	17,5	-
39	- % détenteurs d'un DEC technique aux baccalauréats en génie	%		85,0	85,0	85,0		88,0	86,0	92,5	90,0	-
40								-	-	-	-	-
41								-	-	-	-	-
42								-	-	-	-	-
43								-	-	-	-	-
44								-	-	-	-	-

voir lignes 1 et 43
contrat institutionnel, p. 40

45 Données complémentaires sur la tâche des professeurs

46	Crédits-étudiants d'encadrement par des professeurs réguliers	n	5 640	6 984	8 025	5 937
47	Crédits-étudiants de stage par le personnel professionnel	n	3 630	2 600	4 050	4 829

A - Engagements

B- Cibles

C- Réalisations

D- Remarques

DONNÉES FINANCIÈRES		Unité	1999- 2000	2000- 2001	2001- 2002	2002- 2003	1999- 2000	2000- 2001	2001- 2002	2002- 2003	
Equilibre budgétaire											
55	Revenus de fonctionnement	k\$	29 828	34 815	38 075	41 925	29 828	35 470	41 870	48 474	
56	Dépenses de fonctionnement	k\$	30 358	34 477	38 023	41 925	30 358	35 674	41 003	48 474	
57	Surplus (déficit) d'exercice	k\$	(530)	338	52	0	(530)	(204)	867	-	
58	Solde de fonds	k\$	(574)	(236)	(183)	(183)	(574)	(778)	89	89	
Projets institutionnels de réinvestissement											
59	Augmentation du corps professoral	k\$		796	1 101	1 730	-	1 126	585	633	
60	Augmentation des autres personnels	k\$		1 218	1 657	2 631	-	1 337	718	736	
61		k\$					-	-		-	
62	Bibliothèque et NTIC	k\$		567	567	567	-	772	740	811	
63	Stage / Placement	k\$		142	142	142	-	154	149	220	
64	Bourses pour études à l'extérieur du Québec	k\$		147	147	147	-	61	122	115	
65		k\$					-	-	-	-	
66		k\$					-	-	-	-	
67		k\$					-	-	-	-	
68		k\$					-	-	-	-	
69		k\$					-	-	-	-	
70		k\$					-	-	-	-	
71		k\$					-	-	-	-	
72	TOTAL	k\$		2 869	3 613	5 216	-	3 450	2 314	2 515	
Données sur la tâche											
73	Nombre de professeurs réguliers	n					80	89	96	106	
74	Nombre de professeurs réguliers équivalents temps plein	ETP					74	85	92	101	
75	Total des crédits-étudiants assumés par les professeurs réguliers	n					26 280	27 231	28 512	30 413	
76	Total de groupe-cours assumés par les professeurs réguliers	n					335	349	376	461	
77	Nombre de chargés de cours sous contrat (année universitaire)	n					160	154	162	200	
78	Total des crédits-étudiants assumés par les chargés de cours	n					26 532	30 267	41 985	46 820	
79	Total de groupe-cours assumés par les chargés de cours	n					289	326	394	469	
80	Nombre de chargés d'enseignement	n					14	14	16	20	
81	Total des crédits-étudiants assumés par les chargés d'enseignement	n					8 178	9 408	8 838	9 575	
82	Total de groupe-cours assumés par les chargés d'enseignement	n					88	88	80	88	

A - Engagements de type qualitatif

- 100 - Cours pratiques et stages obligatoires
101 - Accessibilité pour les diplômés du secteur technique collégial
102 - Nouveaux programmes selon les besoins de l'économie
103 - Développement des cycles supérieurs selon la mission
104 - Renouvellement des accréditations en génie
105 - Internationalisation de la formation
106 - Interdiction des études à temps partiel en 1ère session; plutôt les études libres
- 107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120
121
122
123
124
125
126
127
128

C- Réalisations**D- Remarques**

90 % des nouv. insc. provenant du DEC
Bacc. génie logiciel, démarré
Maîtrise en génie aérospatial, démarré
Visite du BCAPL en janvier 2003
Création d'un profil international (génie const.)
Maintien de la mesure

Ajout aux lignes 102 et 103

Avis positif de la CRÉPUQ bacc. en génie des TI. Nous avons eu l'autorisation du Ministre de démarrer le programme (aut. 2003)

DESS en bio-informatique en collaboration avec l'UQAM, démarré

Volet ergonomique de la maîtrise en kinanthropologie en collab. avec l'UQAM, démarré

Dossier de maîtrise en génie logiciel en collaboration avec l'UQAM, soumis à la CRÉPUQ pour approbation

Projet de prog. de maîtrise en ingénierie-MBA sera soumis aux instances de l'UQ pour approbation

Le 20 juin 2003

PAR COURRIEL

Monsieur Gérard Carrier
Agent de recherche
Ministère de l'Éducation
Direction de l'enseignement et de la recherche
Édifice Marie-Guyart, 18^e étage
1035 rue de la Chevrotière
Québec (Québec) G1R 5A5

OBJET : Rapport de suivi du contrat de performance de l'École de technologie supérieure

Monsieur Carrier,

Vous trouverez ci-joint le rapport de suivi du contrat de performance de l'ÉTS pour la période 2002-2003. Ce court rapport narratif aide à situer les données consignées dans le formulaire ***'Aide mémoire pour le suivi du contrat de performance'*** transmis au ministère le 15 avril dernier.

Comme vous pourrez le constater, l'ÉTS a respecté la quasi-totalité de ses engagements de résultats contenus dans le contrat de performance pour les années 2001 à 2003. Nous sommes particulièrement fiers du taux de diplomation de 63,2% chez les étudiants à temps complet et du taux de persévérance de 81,3% des nouveaux inscrits à temps complet. Les résultats obtenus en recherche sont également remarquables, malgré les difficultés économiques rencontrées, ces dernières années, par certains de nos partenaires industriels.

Nous sommes également fiers de vous annoncer que nous venons tout juste d'apprendre que nos programmes de baccalauréat en génie sont accrédités par le Bureau canadien d'accréditation des programmes d'ingénierie (BCAPI) pour six ans (période maximale), et que le programme de baccalauréat en génie logiciel est accrédité pour trois ans, soit la période maximale pour un nouveau programme. L'accréditation par le BAPI témoigne de la reconnaissance de la qualité des efforts consentis par tout le personnel de l'ÉTS dans l'accomplissement de sa mission de formation contribuant ainsi au développement économique du Québec.

L'obtention d'aussi bons résultats en ce qui a trait à la réussite des étudiants et au développement académique de l'École est d'autant plus méritoire qu'il s'est parfois avéré plus difficile d'atteindre les cibles fixées au plan des moyens : effectif professoral, proportion des cours offerts par des professeurs réguliers, espaces restreints, etc.

Le personnel de l'ÉTS va poursuivre avec détermination son action afin d'atteindre l'ensemble des objectifs du contrat de performance. Cependant, il va de soi que le plein succès de cette entreprise ne pourra être assuré qu'à la condition de maintenir un apport de ressources financières adéquat pour l'ÉTS.

J'espère le tout conforme à vos attentes et vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le directeur général par intérim,

YVES BEAUCHAMP, ing., Ph.D.

c.c. : M. Pierre Lucier, président de l'UQ

p.j.

RAPPORT DE SUIVI

CONTRAT DE PERFORMANCE

École de technologie supérieure

Le 25 juin 2003

INTRODUCTION

Les commentaires relatifs au formulaire «*Aide mémoire pour le suivi du contrat de performance*», envoyés au ministère le 15 avril 2003, sont contenus dans le présent document. Ces commentaires aideront à situer les données du formulaire et à comprendre certains écarts entre les cibles fixées et les résultats obtenus.

Par ailleurs, le rapport de suivi de l'ÉTS ne couvre que les éléments mentionnés dans le tableau de la section 5 reproduit aux pages 51-52 du contrat de performance de l'École.

ÉLÉMENTS DE SUIVI

Clientèle (lignes 1 à 10)

Dans l'ensemble, l'ÉTS a poursuivi sa croissance depuis 2000-2001 car il y a eu (en nombre absolu) 3856 étudiants inscrits à l'ÉTS durant le trimestre de l'hiver 2003 auxquels il faut ajouter 564 étudiants libres et visiteurs.

Comme le montre le chiffrer envoyé au ministère le 15 avril 2003, le chiffre estimé de 3425 EEETP pour l'année 2002-2003 est supérieur à la prévision de 2969 EEETP mentionné dans le contrat de performance. Ces variations illustrent l'attrait qu'exerce de plus en plus l'École, en particulier auprès des finissants des DEC techniques. À lui seul, le programme de baccalauréat en génie logiciel a attiré plus du double de nouveaux étudiants que ce qui avait été prévu au contrat de performance (voir la ligne 35). Pour l'année 2003-2004, nous prévoyons une clientèle de 3650 EEETP, soit une croissance de 6,5%.

Professeurs (lignes 11 à 18)

En 2000-2001, l'ÉTS comptait 99 professeurs. En 2002-2003, avec 130 professeurs, nous sommes tout prêt de l'objectif de 135 professeurs fixé au contrat de performance. Toutefois, le manque d'espace à l'École présentement contribue à retarder l'embauche. En effet, nous ne sommes pas en mesure d'offrir aux nouveaux professeurs les espaces qui leur sont nécessaires, soit un bureau et un espace de laboratoire adéquat afin qu'ils effectuent leurs travaux de recherche et puissent procéder à l'embauche de personnels de recherche. Par contre, l'ÉTS est particulièrement satisfaite de la qualité des nouveaux professeurs récemment engagés. Le mouvement d'embauche se poursuivra durant la présente année universitaire.

En 2000-2001, le ratio EEETP par professeur était de 26,0. Il se situe à 26,1 en 2002-2003. L'objectif de 22,0 EEETP par professeur énoncé dans le contrat de performance n'a pu être atteint principalement à cause de la forte croissance de la clientèle qui a dépassé de 15% notre prévision. Ce déséquilibre entre la croissance des clientèles et l'effectif professoral a également des répercussions sur la proportion de cours donnés par les professeurs ou les chargés de cours. En 2002-2003, 41 % des cours furent donnés par des professeurs alors que l'on visait un objectif de 58 % dans le contrat de performance.

Recherche (lignes 19 à 21)

Le contrat de performance de l'ÉTS fixe une cible de 6,4 millions de dollars au plan du volume de subvention de recherche et des contrats industriels pour l'année 2002-2003. Si l'on tient compte des subventions en équipements de la Fondation canadienne pour l'innovation et du Gouvernement du Québec, ces revenus ont atteint 5,1 millions de dollars. Il faut signaler toutefois que l'année financière n'est pas complète et qu'il manque donc à cette somme certaines subventions obtenues après le 1^{er} avril 2003 qui augmenteront certainement la valeur réalisée. Il en va de même des revenus de commandites.

Malgré cela, il faut souligner que les revenus de commandites de recherche ont diminué en 2002-2003, dû au contexte économique défavorable et à l'incertitude qui a plané tout au long de l'année au niveau de certaines industries de pointe.

Réussite des études de baccalauréat (lignes 22 à 25)

Les résultats au plan de la diplomation ont continué à progresser. Le taux de diplomation de la cohorte des nouveaux inscrits de l'automne 1996 atteint 63,2 % ce qui est tout prêt de l'objectif fixé à 65 %. L'ÉTS étant un établissement monodisciplinaire, comme les HEC et l'École Polytechnique, les clientèles qui quittent leur programme d'origine n'ont tout simplement pas la possibilité d'être transférées vers d'autres programmes, contrairement à ce que l'on observe dans les établissements à vocation générale. Le MEQ a d'ailleurs reconnu que ces transferts de programme peuvent représenter jusqu'à 10% de la diplomation. En conséquence, le taux de diplomation ciblé pour l'ÉTS devrait en réalité être de 70%. Les mesures mises en place à l'École depuis quelques années ont conduit à une amélioration continue du taux de diplomation et font en sorte que l'objectif de 70% sera atteint.

Coûts administratifs et mesures d'économie (lignes 26 à 28)

Les éléments faisant l'objet d'un engagement sont résumés dans le tableau de la page 51-52 du contrat de performance de l'ÉTS. Selon les termes du contrat de performance (p. 52), l'engagement de l'ÉTS à l'égard de la tâche d'enseignement est global et inclut à la fois les professeurs réguliers et les chargés d'enseignement qui sont tous des enseignants réguliers de l'École. Le nombre de cours moyens (en se basant sur la norme de 3 crédits par cours) est de 4,9 pour l'année 2002-2003. Ce nombre est de beaucoup supérieur à l'objectif de 4,5 énoncé dans le contrat de performance.

Deux faits peuvent expliquer l'écart observé. D'abord, le nombre de dégagelements administratifs est resté stable en 2002-2003 alors que le nombre de professeurs augmentait, accordant du même coup un poids relatif plus important à ceux qui ont une pleine tâche d'enseignement. Deuxièmement, les tâches d'encadrement assumées par les professeurs ont été plus importantes que ce qui était prévu.

Autres objets (lignes 32 à 38)

En ce qui concerne le nombre de projets de transferts technologiques, bien que l'année ne soit pas complétée, douze projets ont été concrétisés en 2002-2003, ce qui dépasse l'objectif établi à dix dans le contrat.

Tel que prévu au contrat de performance, le nouveau baccalauréat en génie logiciel a été implanté en septembre 2001. Ce programme connaît un très grand succès auprès des clientèles cibles et les inscriptions, de loin supérieures aux chiffres énoncés dans le contrat de performance, soit 276 au lieu des 135 prévues, en témoignent avantageusement.

Par ailleurs, le nombre moyen d'étudiants par cours (1^{er} cycle) est de 32,5. Il est supérieur au nombre moyen prévu dans le contrat de performance. Cet écart est dû à l'augmentation des inscriptions dans les programmes de baccalauréat et au manque d'espace que vit l'ÉTS, ce qui nous oblige à avoir une taille de groupe cours supérieur à l'objectif visé par l'ÉTS et que l'on retrouve dans le monde universitaire. Cette situation devrait se corriger avec l'ajout de l'édifice de la phase 2 qui sera inauguré à l'automne 2004. Au niveau des cycles supérieurs, la moyenne d'étudiants par cours est de 17,5, soit 4,5 de plus que ce que prévoyait le contrat de performance. Cet écart s'explique par le fait que la croissance n'est pas encore suffisante pour justifier le dédoublement de groupes cours aux cycles supérieurs.

DONNÉES FINANCIÈRES

Équilibre budgétaire (55 à 58)

L'augmentation des revenus est principalement due à la forte croissance des clientèles étudiantes et au financement qui lui est associé. L'augmentation des dépenses de fonctionnement quant à elle a suivi cette hausse des clientèles.

Projets institutionnels de réinvestissement (59 à 72)

Comme nous le mentionnions dans nos commentaires précédents des lignes 11 à 18, le recrutement de nouveaux professeurs a été moins rapide que prévu principalement à cause du manque d'espace à l'École. L'écart enregistré au niveau des dépenses relatives au corps professoral s'explique donc par l'écart entre l'embauche de 135 professeurs, prévue au contrat de performance, et le nombre de 130 atteint en 2002-2003.

Les sommes récupérées ont été utilisées pour soutenir et dépasser l'atteinte des objectifs relatifs à la bibliothèque, aux NTIC et aux stages/placement. L'accroissement plus important que prévu des clientèles nécessitait des investissements supplémentaires dans ces services. De plus, l'École a utilisé les autres sommes non dépensées afin d'aider au financement de la construction du nouveau pavillon dont elle a un urgent besoin. Nous rappelons à cet effet que le ministère a demandé à l'ÉTS de contribuer à même ses fonds au financement du projet pour un montant de 10 millions de dollars.

En ce qui concerne les bourses d'études à l'extérieur du Québec, le solde disponible sera utilisé dans les prochains mois.

Engagements de type qualitatifs (100 à 106)

Cours pratiques et stages La moyenne prévue (25 étudiants) des groupes de laboratoires et de travaux pratiques est respectée puisque la moyenne globale pour 2002-2003 s'établit à près de 23,0. L'École vise à maintenir ce ratio à un bas niveau afin de favoriser un encadrement individualisé aux étudiants, particulièrement durant les premiers trimestres qui sont les plus critiques dans le cheminement aux études. Le nombre de stages offerts atteignait environ 1750, ce qui est plus élevé que le nombre de 1650 mentionné dans le contrat de performance.

Accessibilité pour les diplômés du secteur collégial technique : en 2002-2003, l'ÉTS a reçu 1871 demandes d'admission dont 1479 se sont transformées en offres d'admission. Il y a donc eu 817 nouvelles inscriptions dont 91,8 % étaient constituées de détenteurs du diplôme collégial technique; l'engagement du contrat de performance étant de maintenir cette proportion à au moins 85%.

Nouveaux programmes selon les besoins de l'économie : le baccalauréat en génie logiciel a franchi avec succès l'étape d'évaluation du Bureau canadien d'accréditation des programmes d'ingénierie (BCAPI). Le programme se voit accorder un agrément d'une durée de trois ans, ce qui est le maximum consenti par le BAPI pour un nouveau programme. Comme le démontre le nombre d'inscriptions, ce nouveau programme connaît un grand succès auprès des clientèles cibles. L'École a également obtenu l'autorisation du ministère pour démarrer un nouveau programme de 1^{er} cycle en Génie des technologies de l'information, lequel a également reçu un avis favorable de la CREPUQ. Le programme démarrera en septembre 2003.

Développement des cycles supérieurs selon la mission de l'ÉTS : depuis le rapport de suivi soumis en 2000-2001, un nouveau dossier a été préparé et soumis à la CREPUQ relativement à la maîtrise en génie logiciel pour laquelle l'École avait reçu du ministère une autorisation temporaire d'offrir ce programme; l'École a également commencé à offrir des cours dans le cadre du diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en bio-informatique offert en collaboration avec l'UQAM, ainsi que dans le volet ergonomique de la maîtrise en kinanthropologie également offert en collaboration avec l'UQAM. De nouveau en collaboration avec l'UQAM, l'ÉTS prépare présentement un projet de maîtrise en ingénierie-MBA qui sera soumis aux instances de l'UQ pour approbation prochainement.

Renouvellement des accréditations en génie : Le Bureau canadien d'accréditation des programmes d'ingénierie a évalué tous les programmes de baccalauréat de l'École cet hiver et vient tout juste de lui annoncer qu'il accordait l'agrément d'une durée maximale, soit 6 ans, à tous ses programmes, y compris le baccalauréat en génie logiciel qui, à titre de nouveau programme, obtient l'agrément d'une durée maximale de trois ans.

Internationalisation de la formation : au total, vingt-quatre étudiants boursiers ont pu effectuer une partie de leur formation à l'étranger. Comme dans les autres établissements, les autorités de l'ÉTS ont réalisé que l'instauration d'un programme de mobilité internationale des étudiants correspond à un travail de longue haleine. Tous les intervenants concernés constatent en effet une certaine inertie chez les étudiants québécois face à la perspective d'effectuer des séjours à l'étranger. De plus, pour les étudiants de l'ÉTS qui bénéficient de trois stages rémunérés, un séjour à l'étranger peut souvent entraîner une perte de revenu substantielle. Le ministère a d'ailleurs accepté que les sommes non utilisées, dédiées à la mobilité étudiante, soient reportées. L'École envisage étendre à ses autres programmes un profil international comme celui élaboré en génie de la construction en 2000-2001. Si les dernières mesures incitatives que l'École a négociées avec nos collaborateurs étrangers portent fruit, ce type de profil international devrait permettre d'accroître la mobilité internationale de nos étudiants.

Interdiction des études à temps partiel en 1^{ère} année : Cette mesure est maintenue

CONCLUSION

Le bilan de l'application du contrat de performance de l'ÉTS montre **qu'au plan des résultats** les objectifs ont été atteints (croissance des inscriptions, taux de diplomation, revenus de recherche, etc.). **Au plan des moyens**, c'est la croissance de la clientèle de beaucoup supérieure aux prévisions qui retarde l'atteinte des objectifs inscrits au contrat de performance. Toutefois, d'ici quelques années, l'ÉTS atteindra ces objectifs. De manière globale, la performance de l'ÉTS est donc extrêmement positive.

DOCUMENT « B »

L'ENCADREMENT DES ÉTUDIANTS À L'ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE EN 2002-2003

Depuis plusieurs années, l'ÉTS consacre énergie et ressources aux activités destinées à favoriser l'encadrement et la réussite de ses étudiants. Les programmes d'étude de l'École sont très exigeants pour une clientèle issue du cégep professionnel et qui a, de ce fait, le choix de quitter l'ÉTS pour aller travailler comme technicien si les études ne répondent pas bien à leurs attentes.

Dans un tel contexte, l'encadrement des étudiants constitue l'une des priorités de l'École.

Voici les principaux points à retenir en regard de l'encadrement des étudiants à l'ÉTS.

1. LES TRAVAUX PRATIQUES ET LABORATOIRES

Les travaux pratiques et les laboratoires sont d'une très grande importance pour permettre à l'étudiant de bien comprendre et d'assimiler la matière vue au cours théorique. Même si cela génère des coûts additionnels, l'École a toujours veillé à maximiser la pratique de ces activités.

Pour l'ensemble des cours de 1^{er} cycle (baccalauréats et certificats), 92 % des cours sont avec travaux pratiques et laboratoires. Ce taux monte à 100 % si on considère uniquement les cinq programmes de baccalauréat. Un tel taux ne se retrouve pas ailleurs dans les autres programmes de génie.

Il est fréquent que, durant les périodes de travaux pratiques, la classe soit divisée en deux groupes afin que les auxiliaires de travaux pratiques puissent offrir un meilleur encadrement individualisé. De plus, cet encadrement est doublé durant les séances de laboratoires des cours d'informatique de base.

2. LES CHARGÉS D'ENSEIGNEMENT

Pour réussir en génie, les étudiants doivent réussir plusieurs cours de sciences, de mathématiques, d'informatique et d'études complémentaires au génie. Ces cours sont, pour une bonne part, suivis en 1^{ère} année. C'est dans plusieurs de ces matières qu'on retrouve le plus d'échecs. Afin d'apporter un maximum d'encadrement aux étudiants, l'ÉTS a créé, depuis quelques années, la fonction de chargé d'enseignement. Ces enseignants ont pour seules tâches de donner des cours et des travaux pratiques (6 cours + 6 travaux pratiques par année), d'encadrer les étudiants (disponibilité à temps complet et exclusivité de services à l'ÉTS) et de coordonner les cours dans ces matières. Actuellement, il y a à l'ÉTS 20 chargés d'enseignement soit : 15 en mathématiques/physique, 2 en informatique, 2 en français/communication et 1 en environnement.

3. PÉRIODES D'ENCADREMENT ADDITIONNELLES

En plus de l'encadrement fourni par les chargés d'enseignement et par les professeurs des quatre départements de génie, l'École consacre des budgets additionnels afin de permettre à des chargés de cours qui ne sont pas toujours présents à l'École de donner de l'encadrement additionnel aux étudiants dans des matières bien ciblées.

En 2002-2003, environ 1 075 heures d'encadrement par session ont été offertes dans le secteur des enseignements généraux et 850 heures dans les départements de génie.

Par ailleurs, les nombreux clubs et projets scientifiques étudiants qui contribuent à la renommée de l'ÉTS bénéficient tous de l'encadrement et du soutien d'au moins un professeur de l'École.

Il est à noter que depuis les tous débuts de l'ÉTS, de nombreux chargés de cours offrent bénévolement des heures d'encadrement en vue de permettre à leurs étudiants de bien réussir leurs cours.

De plus, dans chacun des départements, un professeur a la responsabilité de superviser l'encadrement académique et de suivre le cheminement des étudiants inscrits au baccalauréat.

4. SERVICE D'AIDE ET DE SOUTIEN À LA RÉUSSITE SCOLAIRE

Ce service vise à offrir une aide concrète et un support aux étudiants qui rencontrent des difficultés d'ordre personnel ou académique afin qu'ils puissent réunir les conditions de succès pour la réalisation de leur projet d'études.

Une conseillère psychologue en relation d'aide et une professionnelle en réussite scolaire répondent aux demandes des étudiants. Ce service est gratuit et est disponible aux Services aux étudiants.

5. ACTIVITÉS VISANT À FAVORISER L'INTÉGRATION SCOLAIRE DES ÉTUDIANTS

Afin d'offrir à ses étudiants un maximum de chances de bien réussir leurs études et d'atteindre leurs objectifs au niveau de l'emploi, l'École offre plusieurs activités académiques complémentaires hors programme.

1) *MAT-040 Atelier préparatoire en mathématiques*

Cet atelier d'une durée de 26 heures (1 crédit) est offert surtout à la fin de l'été aux étudiants qui désirent consolider leurs bases en mathématiques. Depuis l'été 1996, l'ÉTS offre également une version à distance de cet atelier. Cet atelier connaît un grand succès.

2) *MAT-030 Mathématiques d'appoint*

Ce cours hors programme qui compte pour trois (3) crédits s'adresse aux étudiants qui éprouvent un retard plus important en mathématiques.

3) *FRA-010 Français écrit*

Ce cours est obligatoire pour les étudiants qui n'ont pas réussi le test de français du gouvernement lorsqu'il était exigé dans leur programme d'étude collégial. Il est préalable au cours de communication et vise à répondre aux besoins spécifiques des futurs ingénieurs.

4) *FRA-020 Français écrit langue seconde*

Ce cours vise les mêmes objectifs que le cours FRA-010, mais il s'adresse spécifiquement aux étudiants allophones.

5) ***ATE-050 Réussir en génie***

Ces ateliers (26 heures, 1 crédit hors programme) sont offerts aux nouveaux étudiants. Les ateliers « Réussir en génie » visent à permettre aux étudiants de bien réussir leurs études, en leur permettant d'améliorer leurs techniques d'étude et de développer leurs habiletés de vie. Offerts depuis l'été 1995, ces ateliers sont très populaires.

En moyenne, 40 % de tous les nouveaux étudiants à temps complet au baccalauréat suivent ces ateliers. L'impact de ce cours est très important aussi bien en ce qui a trait à la persévérance, qu'au niveau des résultats scolaires des étudiants qui le suivent. Depuis l'été 1999, ces ateliers ont été offerts en version intensive.

6) ***ANG-010 et ANG-020 Anglais pour ingénieurs I et II***

Ces cours de 3 crédits hors programme visent à donner aux étudiants une connaissance suffisante de l'anglais technique.

7) ***Ateliers d'intégration pour le marché de l'emploi***

Tous les nouveaux étudiants inscrits à temps plein aux programmes d'enseignement coopératif de baccalauréat en génie doivent suivre des ateliers qui les préparent à obtenir leurs stages industriels qui correspondent à leurs aspirations. Ces ateliers développent la connaissance de soi (analyse de ses forces et ses faiblesses), la rédaction d'un curriculum vitae et la préparation aux entrevues.

Un dernier atelier expose aux finissants les diverses techniques de recherche d'emploi.

6. ENCADREMENT DES ÉTUDIANTS EN TUTELLE

L'encadrement des étudiants en tutelle se fait au niveau des départements. C'est le professeur qui est responsable du cheminement et de l'encadrement des étudiants en tutelle.

La tutelle est officiellement appliquée chaque automne. Par ailleurs, l'étudiant en risque de tutelle est informé par écrit de ce risque en février et en mai et doit se présenter à son département pour s'inscrire à ses cours.

Auparavant, l'étudiant en tutelle ne devait que reprendre ses cours échoués. Depuis l'été 2000, à la suite d'une modification de Règlement des études de premier cycle, il peut lui être exigé également la reprise des cours réussis avec des notes faibles telles que D et D+.

7. LE CENTECH

Le CENTECH (Centre de l'entrepreneurship technologique) offre à plusieurs finissants et jeunes diplômés de l'École un support important leur permettant de démarrer leur propre entreprise.

8. SOUTIEN AUX CLUBS ÉTUDIANTS

L'ÉTS est l'un des établissements en génie où les étudiants sont les plus actifs et les plus productifs au niveau des clubs et projets scientifiques étudiants.

L'École, en plus d'apporter un soutien financier aux participants à ces compétitions, met à leur disposition les locaux et ateliers équipés d'outils et d'appareillage permettant la réalisation de ces projets. Depuis janvier 2000, un Régisseur à temps plein offre la gestion et l'encadrement nécessaires.

Le 15 septembre 2003

